

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une **garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Auvergne dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Auvergne
Résidence Vivaldi
13, rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



ASSOCIATION LES AMIS DE MAREUGHEOL ET DE SON FORT

Rue des Suquets
63340 Mareugheol

NOS PARTENAIRES



Document imprimé avec le concours de
Imprimeur Centre-Com - Issoire



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE
**LA LOGE SENEZE
FORT VILLAGEOIS DE
MAREUGHEOL**

**MISSION
STÉPHANE
BERN**



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture : Association Les Amis de Mareugheol et de son Fort - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.missionbern.fr

LE PROJET

Description

CONTINUONS ENSEMBLE !

Vous avez fait, avec nous, un bout de chemin dans le travail de valorisation du Fort Villageois de Mareugheol et avez généreusement participé à une première étape du développement touristique du village (sécurisation de la tour Nord du Fort (parcelles 46 et 47), mise hors d'eau et conservation de peinture dans la loge AB 55, mise en sécurité de la parcelle 77). Cela a eu pour conséquence des demandes de visites en augmentation, non seulement régionales, mais émanant de diverses régions de France, un regard positif de la population locale sur son patrimoine historique et des nouveaux projets d'activités touristiques et culturels qui seront mis en place dans le bâtiment pour lequel nous vous invitons à nous rejoindre.

LA LOGE SENEZE

La forteresse nous offre à nouveau ses trésors dans ce que fut la plus bourgeoise de ses loges, la loge Sénéze : dimensions du bâtiment, cheminée monumentale, latrines, accès au chemin de ronde, coussièges à tous les niveaux etc ...

Tous ensemble, continuons la restauration du Fort villageois pour faire de Mareugheol, grâce à son emblématique fortification, le village le plus représentatif



des moyens de protection et de défense de Limagne de cette fin du Moyen-Age et qui réunissait 3 fonctions : se protéger, se défendre et se loger et dont nous souhaitons faire un « usage Moderne » tout en maintenant sa lecture. Nous inscrivons ainsi, dans la pierre l'origine de nos villages, la mémoire de cette période troublée que fût la dernière partie du moyen âge dans nos campagnes. Quoi de plus important que le terrain pour donner envie de s'approprier son patrimoine, d'aller plus loin dans la connaissance et devenir les passeurs de notre histoire !

LES CONTREPARTIES

Pour tout don et en sus de la cotisation annuelle à l'association, chaque donateur sera membre bienfaiteur. Il sera ainsi invité aux réceptions de fins de chantiers, aux assemblées générales de l'association et le contact sera maintenu avec les partenaires financiers qui le souhaitent.

Montant des travaux	231 226 € TTC
Objectif de collecte	15 000 €
Début des travaux	Courant 2019

Credit photos © Association Les Amis de Mareugheol et de son Fort



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

LA LOGE SENEZE FORT VILLAGEOIS DE MAREUGHEOL

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/85
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
LA LOGE SENEZE FORT VILLAGEOIS DE MAREUGHEOL

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre